



Quelques photos des exploitations candidates du concours de 2022 - 2023



Vous êtes agriculteur, vous intégrez l'arbre et la haie dans le fonctionnement de votre exploitation

(valorisation du bois, bien-être animal, accueil des auxiliaires des cultures...)

Participez au Concours Général Agricole Agroforesterie 2023 - 2024

sur les **bassins versants de l'Authie et de la Canche** !



Inscription avant le 31 août 2023



organisé par :



VALLÉES DE L'AUTHIE
ET DE LA CANCHE



Ce concours met en avant **les agriculteurs et les pratiques agricoles** qui préservent et valorisent **l'arbre sur leur exploitation**, permet une **reconnaissance de leur travail** en lien avec leur environnement.

Qui peut participer ?

Tout(e) **agriculteur/agricultrice** situé(e) dans le périmètre des **bassins versant de l'Authie et de la Canche, du Ternois, des 7 Vallées et du Haut Pays Montreuillois** ayant une parcelle ou un ensemble de parcelle d'agroforesterie (alignements intraparcellaires, haies, pré-vergers, verger-maraîcher, etc).

N'hésitez pas à nous contacter pour savoir si votre exploitation se situe dans le périmètre.

Quelle(s) parcelle(s) ?

Toute parcelle ou ensemble de parcelles d'agroforesterie d'une **surface minimale d'un hectare** :

- **agées de 4 ans minimum** et ayant été mises en place par l'agriculteur candidat. *Seront évaluées, la conception du système, son implantation et les pratiques de gestion du système agroforestier (catégorie «Implantation»)*
- **agées de 10 ans minimum**, qu'elles aient été installées par l'agriculteur en place ou précédemment. *Seront évaluées les pratiques de gestion du système agroforestier (catégorie «gestion»).*

Déroulement :

- **Visite et échanges autour des parcelles avec un jury local** composé d'experts en septembre 2023
- **Délibération par le jury local** et sélection du lauréat local
- **Remise des prix au niveau local** entre octobre et novembre 2023
- **Présentation au jury national** du dossier du lauréat local (1er prix) pour participer à la finale nationale
- **Récompense des lauréats nationaux** à l'occasion du Salon International de l'Agriculture



Les explications en vidéo :

Zoom sur le concours Agroforesterie : <https://youtu.be/Kv6LVV7g2vc>

Comment sont évaluées les parcelles ? <https://youtu.be/2NzSUL4oe88>

Calendrier :

Inscription comme candidat **avant le 31 août 2023**

Visite des parcelles par le jury **en septembre 2023**

Remise des prix au niveau local : **Octobre/Novembre 2023**

Remise des prix au niveau national : **Février/Mars 2024**

Contacts et Inscription :

Pour s'inscrire comme candidat et/ou pour plus d'informations, contactez vos co-organisateurs locaux ou inscrivez-vous au lien suivant :

<https://forms.gle/NYwC7FK8jnXG1iZLA>

CPIE Vallées de l'Authie et de la Canche

Marion GALOT
marion.galot@cpie-authie.org
06.95.18.36.33

AFAC Agroforesterie Hauts-de-France

Alan GUILLOU
alanguillou.afachdf@gmail.com
06.24.53.56.92

Pour plus d'informations :

www.concours-general-agricole.fr



Afac
Hauts-de-France

